

A.A.P.P.M.A. La Truite du Haut-Lignon

42920 CHALMAZEL

19/02/2017

Assemblée Générale

Présent(s) : 18 pêcheurs + 10 pêcheurs du plan d'eau

Etaient présents un représentant de la municipalité de Chalmazel, le journaliste (Le Pays)

Etaient excusés : les maires de Sauvain et de Chalmazel, Eric Rotagnon (Gaule Montbrisonnaise et administrateur FD42)

1 - **Bilan Moral** :

La saison 2016 aura été une année très satisfaisante au plan d'eau des Champas ; le nombre de carte vendue a progressé de 25% avec une jolie progression sur les enfants et les cartes journée. Le nouvel exploitant de la pisciculture du Moulin du Clos est à remercier pour l'excellente qualité des poissons fournis.

EN rivière, les effectifs restent stables avec une baisse des cartes majeures compensées par l'augmentation des cartes mineures et journalières. La saison de pêche a été contrastée de l'avis des pêcheurs. La sécheresse de la fin d'été n'a pas eu de conséquence sur notre secteur.

Un très gros travail a été effectué (et sera poursuivi en 2017) pour la collecte des droits de pêche (renouvellement des conventions, contact nouveaux propriétaires) par les bénévoles de l'AAPPMA.

La Truite du Haut-Lignon comptera un 3^{ème} garde-pêche en 2017 : Michel DOITRAND a pu effectuer la 2^{ème} partie de la formation et a été assermenté en Janvier.

Le point négatif aura été le cambriolage de notre local début Mai qui nous a obligés à racheter du matériel. La mairie de Sauvain a fait le nécessaire pour réparer les dégâts.

2 - Comptes :

Déficit de 1723.64€

En dehors des dépenses de fonctionnement habituelles, les autres dépenses ont été : enveloppes et impression courrier convention droits pêche 1526€, caisse de compensation 731€, rachat de cannes à pêche suite au cambriolage du local 225,5€

Sur les recettes, la très nette hausse des ventes de carte plan d'eau (ajoutée à la hausse des tarifs en 2016) ne couvre pas tout-à-fait le coût des lâchers (pour rappel, un lâcher supplémentaire avait été rajouté en été).

Rapport commission de contrôle : rien à signaler

Comptes approuvés à l'unanimité.

3 - Rapport d'activité :

- 6 réunions de conseil d'administration
- Participation à toutes les réunions fédérales (AG, réunion président, réunions secteur, réunion bassin versant, commission technique)
- Le 06/05 : entretien du plan d'eau : déplacement barrière de sécurité, réfection ponton
- Entretien du plan d'eau : tonte, taille, ... tout au long de l'année
- 27/05 : journée découverte pêche et milieux aquatiques
 - présence des écoles primaires de Sauvain et de Saint-Bonnet le Courreau
- 24/09 : Débroussaillage sur le Lachet - 9 pêcheurs présents

- Collecte droits de pêche : mise à jour cadastre, publipostage, mise sous enveloppe, visite propriétaires,.... Près de 400 signatures déjà enregistrées.
- Garderie : 36 pêcheurs contrôlés – pas d’infraction
- Pêches électriques :
 - Le Lignon (pont neuf)* : résultats identiques aux années passées – assez moyen en taille et en densité – bonne représentation de toutes les classes d’âge.
 - La Trézaillette* : très satisfaisant pour ce type de cours d’eau
 - Le Lignon (Jeansagnière – ONEMA)* : attente des résultats complets – très satisfaisant : bonne densité.

4 - **Election candidat au poste d’administrateur de la FD42 :**

Pas de candidat.

5 - **Modifications règlement intérieur :**

2 modifications étaient proposées concernant le fonctionnement du plan d’eau des Champas :

- 1 - La longueur maxi de canne pour une carte « enfant moins de 10 ans » est de 5m
- 2 - La pêche à la mouche les vendredi après-midi jour de lâcher sera conditionnée à la prise d’un ticket mouche (2€ pour une après-midi, 10€ pour tous les lâchers de l’année). Hors les jours de lâchers, la pêche à la mouche reste accessible à tout détenteur d’une carte fédérale ou interfédérale.

Modifications acceptées à l’unanimité

6 – Agenda 2017 :

Outre les actions « habituelles » déjà planifiées :

- 03/03 : nettoyage – entretien du plan d'eau
- 19/05 : journée découverte pêche et milieux aquatiques (école d'Essertines)
- Equipement des gardes-pêche avec un blouson floqué à l'effigie de la Truite du Haut-Lignon

2017 sera l'année de 2 gros chantiers :

- Droits de pêche : poursuite de la collecte
- Plan de gestion piscicole : suite à la publication par la FD42 de l'étude sur les populations de truite fario du département et dans le cadre du nouveau PDPG (plan de gestion piscicole départemental), la Truite du Haut-Lignon lance la définition de son nouveau plan de gestion piscicole.

La première étape sera une réunion d'information le 01/04 prochain où seront présentés les résultats de l'étude pour donner les bases du débat et consulter les pêcheurs.

7 – Budget prévisionnel / Commission de contrôle 2017 :

Un déficit prévisionnel de 2229.60€ est annoncé.

Qui s'explique par :

- l'augmentation du prix des truites auquel s'ajoute une TVA à 10% (environ 350€ de plus) non compensé par le prix des cartes (qui reste inchangé)
- la poursuite de la collecte des droits de pêche (800€)
- la caisse de compensation pour la dernière année (estimée à 500€)

- 1 000€ de matériel (panneautage, équipement des gardes-pêche,...)
- 500€ de travaux divers (rivières, plan d'eau,...)
- Pas de recette supplémentaire (la mise en place du ticket mouche devrait rapporter moins de 1 00€).
- La diminution du coût d'entretien du plan d'eau (de 800€ à 600€ mais payable début 2018)

Budget prévisionnel validé à l'unanimité.

Une nouvelle commission de contrôle est élue.

8 – Conclusion :

Le Président de La Truite du Haut-Lignon conclut l'AG en soulignant les difficultés rencontrées dans la gestion de l'AAPPMA. Les tâches administratives sont conséquentes et les moyens financiers fondent d'année en année : l'AAPPMA n'a pu mener ses actions (collecte des droits de pêche, plan d'eau des champs,...) qu'en puisant dans ses réserves.

Pour conclure sur une note positive, il est à souligner le bon fonctionnement de l'AAPPMA en interne avec 3 jeunes garde-pêche, une bonne participation des administrateurs et pêcheurs aux différentes actions (journée découverte pêche, entretien du plan d'eau,...) et notamment le très bon état d'esprit des pêcheurs au plan d'eau qui permet une belle convivialité.

L'AG se clôture par le traditionnel casse-croute.

Franck JACQUET
Président de La Truite du Haut-Lignon

ANNEXE : vente de carte 2016

Cartes fédérales :

- Carte majeure : 250 (268 en 2015)
- Carte mineure : 30 (22)
- Carte Découverte Enfant : 20 (20)
- Carte Découverte Femme : 3 (2)
- Carte Hebdomadaire : 4 (3)
- Carte Journalière : 54 (44)

Cartes plan d'eau :

- Carte annuelle : 53 (55 en 2015)
- Carte exonéré / moins de 16 ans : 10 (7)
- Carte enfant moins de 10 ans : 23 (13)
- Carte conjoint : 2 (2)
- Carte journalière : 109 (69)